

Le uest

Décembre 2023-NO 154 La revue des Saint-Rochois (es)

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 9 janvier 2024
à 20 h, au 270, Route 125**



**Le bureau municipal sera fermé pour les vacances des Fêtes
du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024 inclusivement**

Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : poste vacant

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

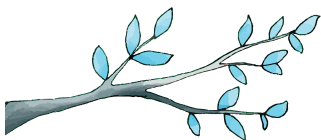
Directrice générale

et greffière-trésorière poste 7550

Gaétan Hudon,

Inspecteur municipal, poste 7551

inspecteur@saint-roch-ouest.ca



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

L'agriculture, c'est dans notre nature

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca • info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi • 8 h 30 à 16 h 30



Depuis 1921

• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

À l'aube des Fêtes, je prends un moment pour vous adresser mes plus sincères et chaleureux vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Le temps des fêtes est un bon moment pour recharger ses batteries, se reposer et passer du temps de qualité avec les gens qu'on aime.

Nous profitons de cette période des fêtes pour vous offrir, au nom des membres du conseil municipal et de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux.

Sur ce, je vous souhaite un très joyeux Noël et une bonne année, dans la sécurité et le plaisir!

Pierre Mercier, Maire

En terminant, je souhaite transmettre à la grande famille de la Fromagerie la Suisse Normande, nos plus sincères félicitations pour vos deux nominations lors du Gala des Lauriers d'Or, présenté par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm, qui avait lieu le jeudi 16 novembre dernier, dans la catégorie : Agriculture, production agricole et/ou transformation alimentaire et dans la Catégorie Rayonnement hors région

Félicitations à toute l'équipe !

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Monsieur Luc Duval qui, pendant 22 ans, a occupé le poste de conseiller au siège numéro 1 de la municipalité de Saint-Roch-Ouest. Il laisse derrière lui un héritage d'engagement et de dévouement envers sa communauté.



Monsieur Duval est décédé, entouré de sa famille, le jeudi 30 novembre 2023, à l'âge de 71 ans.

Nous garderons un souvenir impérissable de sa présence parmi nous. Au nom du conseil municipal, de la direction et des citoyens de Saint-Roch-Ouest, nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances à sa famille.

• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières •	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4 à 6
Avis public - projet de règlement • SQ votre afficheur	7
Communiqué de presse • Inauguration MDA MA Repentigny	8-9
Communiqué de presse • Semaine des droits des usagers	10
Communiqué de presse • Alternative aux urgences	11
Communiqué de presse • Monoxyde de carbone	12
Communiqué de presse • Clic santé vaccination enfant	13
Marché de Noël	14
Fabrique St-Esprit	15
Café des aînés • SHESOSE	16
FADOQ St-Esprit	17
Bibliothèque Alice-Parizeau	18-19
Aire de glisse • Pationoire (municipalité Saint-Esprit) • Tournoi ballon-balai	20
Spectacle au profit de la Fabrique	21
Opération Nez rouge Joliette de Lanaudière	22
Collectifs • Collectes hivernales	23
MRC Montcalm gestion de vos matières résiduelles!	24



RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE D'AJOURNEMENT TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2023

Nomination des délégués responsables pour les comités de la municipalité de Saint-Roch-Ouest pour l'année 2024

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les délégués responsables pour chaque comité pour l'année 2024;

ATTENDU QUE M. Pierre Mercier, maire, dispose du droit de siéger à tous les comités;

QUE les responsabilités suivantes soient confiées aux membres du conseil municipal :

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) : M. Francis Mercier

ENVIRONNEMENT : M. Francis Mercier

INCENDIE : Mme Josianne Chayer et M. Francis Mercier

LOISIRS ET SPORT : Mme Josianne Chayer et M. Sylvain Lafortune

MESURES D'URGENCE : M. Charles Smith et Mme Josianne Chayer

RÉSEAU BIBLIO : M. Jean Bélanger

SÉCURITÉ PUBLIQUE : M. Charles Smith et Sylvain Lafortune

VOIRIE : M. Charles Smith

LES RÉSIDENCES DE L'ACHIGAN : M. Jean Bélanger

MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC DE MONTCALM : M. Jean Bélanger

Nomination de l'élu répondant auprès du Réseau Biblio

Il est résolu unanimement :

QUE M. Jean Bélanger, conseiller municipal, soit nommé, à titre d'élu répondant de la bibliothèque de Saint-Esprit, auprès du réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Résolution-transfert un montant à même le surplus libre

Il est résolu que la directrice générale soit autorisée à transférer, à même le surplus libre, le montant des remboursements des vidanges des fosses septiques pour l'année 2023.

Affectation à même le surplus non affecté-surplus affecté pour le nettoyage des cours d'eau

CONSIDÉRANT que par le règlement de taxations, à chaque année, il y a une taxe sur une autre base qui est imposée et prélevée pour créer un fond pour le nettoyage des cours d'eau dans la municipalité;

Il est résolu de transférer le montant du surplus libre au surplus affecté pour augmenter la réserve pour les futurs nettoyages des cours d'eau.

Indexation du salaire des élus municipaux / Année 2024

Il est résolu à l'unanimité que le salaire des élus municipaux augmente selon le taux de l'IPC pour l'exercice financier 2024

Indexation du salaire de la directrice générale / Année 2024

Il est résolu que le salaire de la directrice générale et greffière-trésorière, Sherron Kollar, soit augmenté de selon le taux de l'IPC pour l'exercice financier 2024.

Indexation des frais de kilométrage

Il est résolu que le tarif des frais de déplacement, remboursable par la municipalité, passe de 0,61 \$ à 0,68 \$ du kilomètre à compter du 1^{er} janvier 2024. Selon le tableau du taux par kilomètre du site de Revenu Québec pour 2023.

Inspecteur canin 2024

Il est résolu que le Centre de Dressage Unique soit nommé gardien d'enclos pour l'exercice financier 2024.

De plus, par le règlement de la municipalité, chaque propriétaire ne peut détenir plus de trois chiens. Si le Centre de Dressage Unique constate que le propriétaire ne respecte pas ce règlement, il doit immédiatement en aviser la Municipalité.

Licence pour les chiens 2024

Il est résolu que la plaque d'immatriculation pour identifier les chiens sera offerte gratuitement pour l'année 2024. Les propriétaires devront venir la chercher au bureau municipal ou remplir le formulaire qui est sur le site internet de la municipalité et le retourner au bureau municipal, afin de recevoir leur médaille.

Cotisation à la FQM

Il est résolu de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités pour l'année 2024.

Cotisation à l'UMQ

Il est résolu de renouveler l'adhésion avec l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2024.

Infotech - Renouvellement du contrat de service

Il est résolu de renouveler le contrat de service avec Infotech pour l'année 2024.

Offre de service pour l'audit

Il est résolu que le cabinet de DCA, comptable professionnel agréé Inc. soit nommé vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest pour l'exercice financier 2024.

Facture pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2024

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une facture de 76 265 \$ du ministère de la Sécurité publique du Québec pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2024;

Il est résolu d'accepter la facture et de procéder aux versements selon les dates d'échéance prédéterminées par le ministère de la Sécurité publique.

Adhésion au forfait téléphonique - Avocats

ATTENDU QUE DHC Avocats, spécialisé en droit municipal, offre un forfait téléphonique illimité à 300 \$ pour l'année 2024;

ATTENDU QUE ce forfait est un service illimité de consultations téléphoniques accessible pour la directrice générale et les élus de la municipalité;

Il est résolu d'adhérer audit forfait téléphonique pour l'année 2024.

Correction à la demande de prolongation en vertu de l'article 239 de la L.A.U pour l'adoption des règlements d'urbanisme en ajoutant les règlements numéro 205,337 et 338 modifiant le règlement 205 concernant le schéma d'aménagement

CONSIDÉRANT QUE l'avis du Ministère des Affaires Municipales doit comprendre l'ensemble des règlements dont la municipalité est en défaut de concordance pour s'assurer que la MRC puisse émettre ses avis de conformité;

EN CONSÉQUENCE il est résolu de demander à la Ministre des Affaires Municipales et de l'habitation de corriger la prolongation de délai (Dossier: 9200-630-GD-32) accordée à la municipalité de Saint-Roch-Ouest afin d'y ajouter les règlements 205, 337 et 338.

TECQ-2019-2024

Il est résolu d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Avis de motion – concernant l'adoption du règlement 157-2024 décrétant l'imposition du taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2024

Un avis de motion est donné. Qu'il sera présenté à une date ultérieure, le règlement 157-2024 concernant l'adoption des taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception.

Présentation du projet de règlement - concernant l'adoption du règlement 157-2024 décrétant l'imposition du taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2024

Il est déposé, le projet du règlement 157-2024 concernant l'adoption des taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception.

Déclarations des intérêts pécuniaires

La directrice générale avise que le maire, les conseillers au siège 2,3,4,5 et 6 ont déposé devant le conseil, une déclaration écrite relative à la divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil, et ce, conformément aux prescriptions des articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

CRÉVALE - JPS2024

Considérant que le CREVALE réussit à mobiliser les Lanaudois.es à l'égard de la réussite éducative, et ce, depuis près de 20 ans, et que l'engagement des partenaires et la multiplication d'initiatives en réussite éducative sont le reflet d'une grande mobilisation régionale; Il est résolu de reconnaître la réussite éducative comme **une priorité et un enjeu important pour le développement de notre Municipalité**. Pour ce faire, nous nous engageons à participer à la 15^e édition des JPS du 12 au 17 février prochain afin que notre Municipalité soit reconnue comme un + pour la réussite éducative de ses citoyens en formation.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-CERCLE DES FERMIÈRES DE ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Il est résolu d'accorder une contribution financière de 200 \$ afin d'encourager et de soutenir le Cercle des Fermières de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Billets spectacle au profit de la Fabrique Saint-Esprit

Il est résolu de faire l'achat de billets pour le souper/spectacle au profit de la Fabrique de Saint-Esprit, qui aura lieu le samedi 20 janvier 2024.

Placement

Il est résolu d'autoriser la directrice générale, à faire les démarches pour placer un montant à un taux plus avantageux que le compte Entreprise qu'elle utilise actuellement;

QUE l'argent soit placé dans un certificat de dépôt à terme rachetable en tout temps sans pénalité.

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a présenté et adopté un projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2023, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le projet de règlement concerne l'adoption du règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 9 janvier 2024 à 20 h, à la mairie au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 12e jour du mois de décembre 2023.

-Original signé-

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière



CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA
www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

1 888 495-8501

310-4141 OU *4141

Initiative de la Table de concertation des villes, Baschamps-Sidbery

SCJJD
services juridiques
du Québec

50-3623

La nouvelle maison des aînés et alternative de Repentigny accueille ses premiers résidents

Repentigny, le 4 décembre 2023 - La ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, ainsi que la ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Repentigny, Pascale Déry, ont procédé aujourd'hui à l'inauguration de la maison des aînés et alternative (MDA MA) de Repentigny. Celle-ci a accueilli ses premiers résidents et résidentes le 27 novembre dernier.

Située au 240, rue Jacques-Plante, cette nouvelle MDA MA regroupe 48 places pour la population de la région, dont 24 pour les personnes aînées et 24 autres pour les adultes ayant des besoins particuliers. L'installation est constituée de 4 maisonnées de 12 personnes ayant chacune à sa disposition une chambre individuelle avec toilette et douche adaptées.

La MDA MA de Repentigny, comme toutes les autres à venir, a été conçue pour recréer davantage l'environnement d'un domicile et offrir aux résidents et résidentes un milieu de vie à dimension humaine.

Ce nouveau type de milieu de vie, ouvert sur la communauté, favorise les contacts humains ainsi qu'un mode de vie plus actif, entre autres grâce à des aménagements extérieurs et intérieurs mieux adaptés aux besoins des personnes hébergées et de leurs proches. Ces espaces ont par ailleurs été conçus de façon à intégrer les personnes proches aidantes au quotidien des résidents et résidentes et à favoriser leurs interactions.

Citations :

« Je suis très fière de voir un engagement phare de notre gouvernement continuer à se concrétiser. Nous pouvons nous réjouir de savoir que plusieurs personnes de la région pourront bénéficier de ce modèle d'hébergement visionnaire et novateur, que nous avons voulu à échelle humaine, inclusif et agréable. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à sa concrétisation. »

Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé

« C'est avec fierté que je prends part à l'inauguration de la maison des aînés et alternative de Repentigny, un projet que je suis de près depuis le début et qui me touche grandement. Les personnes aînées et les personnes ayant des besoins particuliers auront accès à des services et des soins de qualité, dans un environnement stimulant, épanouissant et sécuritaire, ici même, à Repentigny. Merci aux équipes qui ont contribué à la réalisation de ce projet tant attendu dans la région. »

Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Repentigny

Québec

Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7191
Télécopieur : 418 266-7199
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal

2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

« Aujourd'hui, nous inaugurons fièrement la toute première Maison des Aînés à Repentigny, un lieu conçu spécifiquement pour offrir à nos personnes âgées un environnement chaleureux et sécuritaire. Cette initiative témoigne de l'engagement profond de Repentigny envers cette clientèle qui mérite un espace où elle sera en mesure de recevoir les soins nécessaires, mais aussi cultiver des liens sociaux forts et épanouissants. Je tiens à remercier le gouvernement du Québec qui a contribué à la réalisation de ce projet tant attendu par la communauté. Ensemble, continuons à bâtir une Ville où chaque résident, jeune ou moins jeune, peut trouver un chez-soi accueillant et propice à son bien-être »

Nicolas Dufour, maire de Repentigny

Faits saillants :

- La MDA MA de Repentigny fait partie des 46 maisons des aînés et alternatives annoncées. Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche de transformation majeure des milieux d'hébergement et de soins de longue durée.

Lien connexe :

Pour en savoir plus sur le projet des maisons des aînés et alternatives : Quebec.ca/maisonsaines-alternatives.



Bas de vignette : Martine Gendron, conseillère municipale et mairesse suppléante de Repentigny, Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Repentigny, Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé et Philippe Ethier, président-directeur général par intérim du CISSS de Lanaudière.

- 30 -

Renseignements : Sarah Bigras
Directrice des communications
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
et ministre déléguée à la Santé
418 446-5911

La Direction du CISSS de Lanaudière s'associe à nouveau à la campagne *Les comités des usagers partout au Québec : C'est gagnant!*

Joliette, le 13 novembre 2023 - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, en collaboration avec le comité des usagers du centre intégré (CUCI) et les 5 comités des usagers du CISSS, est heureuse de s'associer à nouveau à la campagne de promotion des droits des usagers à l'occasion de la Semaine des droits des usagers, qui se déroule du 12 au 18 novembre 2023.

Sous le thème *Les comités des usagers partout au Québec : C'est gagnant!*, cette campagne vise à rappeler les droits reconnus par la Loi aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

« L'une des missions principales du comité des usagers est de renseigner ces derniers sur leurs droits et leurs obligations. C'est pourquoi, en collaboration avec le CISSS, nous remettons de l'avant nos outils promotionnels de ces droits dans le but de mieux les faire connaître et d'accompagner les usagers de notre réseau dans la défense de leurs droits », souligne Yves Lapensée, président du CUCI.

« Dans le cadre de la campagne des 12 droits des usagers, nous tenons à souligner le travail et l'implication des comités des usagers du CISSS de Lanaudière. Grâce à leurs initiatives et à leurs actions auprès des usagers, ils contribuent activement à l'amélioration de la qualité des soins et des services offerts, et ce, dans un intérêt collectif. Étant la voix des usagers, leur rôle est capital », mentionne Philippe Ethier, président-directeur général par intérim du CISSS de Lanaudière.

Afin de promouvoir cette campagne, il y aura notamment une publicité numérique et radiophonique ainsi que la distribution de cartons publicitaires dans l'ensemble de la région de Lanaudière. Les 12 droits des usagers sont également disponibles et expliqués sur le site Web www.iletait12droits.ca.

Quels sont les droits des usagers?

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, d'être assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en anglais
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

Pour en savoir davantage sur vos droits, pour joindre le CUCI ou pour vous impliquer, consultez le site Web du CISSS à l'adresse www.ciiss-lanaudiere.gouv.qc.ca, section *Votre CISSS/Comités des usagers*, ou composez sans frais le 1 833 649-5733.

- 30 -

Services pour des besoins en santé : quand consulter?

Joliette, 27 novembre 2023 - À la veille du début de la saison hivernale, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite rappeler à la population les mesures préventives qui peuvent être appliquées à la maison lors de l'apparition de symptômes pouvant ressembler à ceux d'un virus ou d'une infection respiratoire. Des solutions sont proposées afin d'obtenir des conseils, des soins et des services adaptés à différents besoins de santé.

Prévention et soins à partir du domicile : l'importance d'être informé!

Avant de penser à consulter, il faut savoir que certains symptômes peuvent être soignés à partir de votre domicile. Cela s'applique aux virus, tels que le rhume, la grippe et la gastroentérite. Puisque ce ne sont pas toutes les situations qui requièrent une consultation médicale, nous vous invitons à consulter la page [Quand consulter à l'urgence?](#) pour vous éclairer sur la bonne décision à prendre.

Vous pouvez également solliciter votre pharmacien afin d'obtenir des conseils. Il pourra notamment vous proposer des solutions afin de réduire les symptômes du virus et d'améliorer votre confort.

Ligne prioritaire pour les enfants âgés de 0 à 17 ans

Nous vous rappelons que si vous avez des questions en lien avec l'état de santé de votre enfant, mais que celui-ci ne nécessite pas une consultation en urgence, vous pouvez joindre Info-Santé en composant le 811, option 1, puis option 2. Une ligne prioritaire est disponible pour les enfants âgés de 0 à 17 ans. Si Info-Santé confirme que votre enfant nécessite une consultation, vous serez transféré vers une centrale téléphonique qui vous guidera vers les bonnes ressources.

Le Guichet d'accès à la première ligne : accessible en ligne et par téléphone

Le Guichet d'accès à la première ligne (GAP), disponible 24 h/24, est offert en ligne via l'adresse suivante <https://gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca/>. Il permet de vous orienter vers le service de santé qui répondra le mieux à vos besoins.

Il est aussi possible de joindre le GAP en composant le 811, option 3. Les lignes téléphoniques sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30, et de 8 h à 15 h 30 les samedis, les dimanches et les jours fériés. À titre de rappel, le [Guichet d'accès à la première ligne \(GAP\)](#) permet aux personnes sans médecin de famille et inscrites au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) d'obtenir une évaluation selon leurs besoins de santé et un rendez-vous médical ou un service de santé, lorsque nécessaire.

Pour les personnes ayant un médecin de famille

Les personnes qui ont un médecin de famille doivent communiquer avec celui-ci en cas de besoin pour obtenir un rendez-vous. Si votre médecin n'est pas disponible et que vous êtes inscrit à un groupe de médecine de famille (GMF), vous pouvez prendre rendez-vous avec un autre médecin ou professionnel de la santé du GMF.

260, rue Lavallée Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca

Il est aussi possible de consulter d'autres ressources disponibles en ligne pour trouver les cliniques à proximité qui offrent des plages horaires sans rendez-vous, comme le [Répertoire en ressources en santé et services sociaux](#) ou encore [Rendez-vous santé Québec](#).

Si votre état de santé ou celui d'un proche nécessite des soins rapidement, rendez-vous à l'urgence la plus proche.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

Le monoxyde de carbone tue! Protégez-vous!

Joliette, 1^{er} décembre 2023 - En cette période de froid, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire vous informer des risques associés au monoxyde de carbone et rappeler les consignes de sécurité pour prévenir les intoxications.

Le monoxyde de carbone (CO)

Il s'agit d'un gaz inodore, incolore, qui n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires, mais qui est très toxique. Le monoxyde de carbone se dégage lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout (essence, diesel), le gaz naturel, etc. Respirer ce gaz, s'il s'accumule dans un endroit mal ventilé, peut être très dangereux et peut même être mortel.

Symptômes

Si on est exposé au monoxyde de carbone de façon brève, on peut avoir mal à la tête ou ressentir de la fatigue et de la faiblesse. Si l'exposition se prolonge, d'autres symptômes peuvent se manifester : nausées, vomissements, étourdissements, douleur à la poitrine, troubles de la vue, concentration diminuée. En cas d'intoxication grave, on peut perdre connaissance, tomber dans le coma et décéder.

Mesures de prévention

L'exposition au monoxyde de carbone peut être évitée par de simples mesures de prévention :

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans les pièces où il y a une source de monoxyde de carbone, par exemple un appareil au gaz (cuisinière, appareil de chauffage, etc.) et dans l'espace attenant au garage, s'il est annexé à la maison.
- N'utilisez pas, à l'intérieur, des appareils à moteur fonctionnant avec un combustible (ex. : génératrice) ou tout autre appareil à combustion prévu pour un usage extérieur (ex. : barbecue, chauffe-terrace, chauffe-terrasse ou réchaud au propane).
- Respectez les règles d'entretien et de sécurité :
 - Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année par un ramoneur qualifié qui s'assurera du bon fonctionnement du foyer et qu'il n'y a pas de faille ni d'obstruction de la cheminée.
 - Faites faire l'entretien annuel de votre fournaise par un professionnel certifié.
 - Demandez à un mécanicien qualifié de vérifier les parties du système d'échappement de votre véhicule.
- Ne faites pas fonctionner de moteur dans un garage ou un abri temporaire (style Tempo), même si la porte est ouverte. Attention aux démarreurs à distance! Avant de démarrer votre véhicule à l'extérieur, assurez-vous que le tuyau d'échappement n'est pas obstrué par de la neige.

En cas d'urgence, si vous avez des symptômes d'intoxication, que l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne ou non :

- Sortez tous à l'extérieur et composez le 911.
- Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.
- N'utilisez pas vos appareils à combustible avant de les avoir fait vérifier par une personne qualifiée.

Pour en savoir plus sur le monoxyde de carbone, prévenir les intoxications, connaître les symptômes et plus encore, consultez le quebec.ca.

Déploiement de Clic Santé pour la vaccination des enfants et des femmes enceintes dans le nord de Lanaudière

Joliette, 4 décembre 2023 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population qu'à compter d'aujourd'hui, il est possible de prendre rendez-vous en ligne à partir de la plateforme Clic Santé pour certains services jeunesse. Ainsi, les usagers des MRC de D'Autray, de Joliette, de Matawinie et de Montcalm peuvent prendre rendez-vous pour les services suivants :

- Vaccination 2 mois;
- Vaccination 4 mois;
- Vaccination 12 mois;
- Vaccination 18 mois;
- Agir tôt 18 mois +;
- Vaccination préscolaire;
- Vaccination contre la coqueluche pour les femmes enceintes.

Cette transition vers Clic Santé a pour but de moderniser la gestion des rendez-vous en plus d'améliorer l'accessibilité et la convivialité des services. Clic Santé est accessible sur le Web à l'adresse <https://portal3.clicsante.ca/> ou par téléphone au 1 855 755-3737. Les lignes sont ouvertes 7 jours sur 7, de 8 h à 16 h pour prendre votre rendez-vous.

Seule la vaccination préscolaire est offerte via Clic Santé pour les usagers du sud de Lanaudière.

En terminant, la Direction du CISSS de Lanaudière souhaite rappeler que la vaccination est le meilleur moyen de se protéger et de protéger les autres contre certaines maladies et qu'il est important que les vaccins soient administrés à l'âge prévu selon le calendrier régulier de vaccination du Québec.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca

MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ESPRIT

Le 18 novembre dernier a eu lieu, au gymnase de l'école Dominique-Savio, la 5^e édition du Marché de Noël de Saint-Esprit. L'évènement s'est déroulé de 10 h à 16 h.

Au total, c'est plus de 350 personnes qui sont venu visiter les 41 exposants présents pour cette belle journée.

De plus, en échange d'un don ou d'une ou des denrées, les visiteurs pouvaient remplir un coupon de tirage leur donnant la chance de gagner un des 37 prix offerts par les artisans présents. Les gagnants ont été avisé par téléphone. Félicitations aux gagnants et un énorme merci aux exposants qui ont offert un prix. En tout, ce sont plusieurs boites de denrées et 367 \$ qui ont été amassés et offert à la Société St-Vincent-de-Paul en don pour la Guignolée 2023.

La Municipalité de Saint-Esprit tenait à remercier tous les bénévoles, employés et visiteurs pour leur participation au Marché de Noël 2023. Nous remercions spécialement les artisans, artistes, façonniers, auteurs, créateurs, développeurs, inventeurs, peintres, sculpteurs, producteurs de petits bonheurs d'avoir fait de cette journée, une réussite.

Merci spécial à Roxanne Bolduc, Mario Leclerc-Loyer, Myreille Gauthier, Camille Bellerose, Alyssa Beaudry, Mikaël Bowe et leurs jeunes de la Maison des jeunes de Saint-Esprit, merci à l'école Dominique-Savio et à madame Diane Côté, Natasha Ivisic et Victor pour l'accueil.

Surveillez le site web de la municipalité pour les prochaines inscriptions dès le mois de mars 2024.



MOT DE NOTRE ÉGLISE

Rappel et précision pour la contribution volontaire (dîme)

Au 3 décembre, nous avons déjà atteint le beau montant de 10 455 \$. Merci pour votre grande générosité. L'an dernier, nous avons atteint le superbe montant de 26 000 \$ au-delà de l'objectif qui était de 24 000 \$. Nous espérons que votre générosité sera aussi grande cette année. Nous vous rappelons que si vous voulez verser votre paiement par virement Interac, **l'adresse est changée**, la voici : **fabriquesaintesprit@gmail.com**. Si vous voulez vous prévaloir d'un reçu pour fin d'impôt cette année, votre don doit être effectué avant le 26 décembre 2023. Merci à l'avance pour vos dons généreux.

Horaire des célébrations à Saint-Esprit pour le temps des Fêtes

24 décembre : Célébration de Noël à 21 h

25 décembre : aucune célébration

31 décembre : Célébration du 1^{er} de l'An : 9 h

1^{er} janvier 2024 : aucune célébration

Sainte-Julienne

24 décembre : Célébration de la Nativité : 17 h et Minuit

Célébration communautaire du pardon

Notre célébration communautaire du pardon préparatoire à la venue de notre Sauveur, le 17 décembre 2023. En effet, c'est dans le cadre de la célébration de ce dimanche précisément au moment des prières pénitentielles que se tiendront à la fois l'examen de conscience et l'absolution communautaire. Ce sera un moment pour exprimer notre besoin de conversion et demander l'aide de Dieu qui s'en vient pour nous donner son pardon, sa paix et sa joie.

Joyeux temps des Fêtes à toute la population!

Que ce temps soit rempli de joie, de partage et d'échange fructueux pour tisser des relations solides en enrichissantes. Réservez un coin de notre cœur pour venir en aide aux personnes seules, malades, abandonnées et dénuées de nourriture, de vêtements et de logement.



CAFÉ DES AÎNÉS • SHESOSE



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



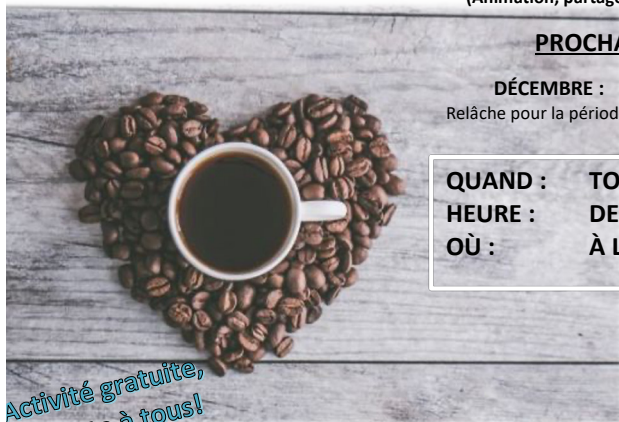
VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

PROCHAIN THÈME DE DISCUSSION

DÉCEMBRE : Je me prépare à fêter
Relâche pour la période des fêtes, retour le 4 janvier 2024

QUAND : TOUS LES JEUDIS
HEURE : DE 13 H À 16 H
OÙ : À LA MAIRIE (21 rue Principale)



Activité gratuite,
ouverte à tous!

Shesose

Prochaine conférence

La prochaine conférence se tiendra à la fin janvier soit le **26 janvier 2024**. Le sujet abordé sera La conception de coussins fleuris intérieurs et extérieurs sur le sol et sur les murs avec géotextile. Le conférencier invité sera Christian Dufresne. Comme d'habitude, c'est au sous-sol de notre église et c'est à compter de 19 h 30 que se déroulera l'événement. Nous vous attendons en grand nombre, **c'est gratuit pour les membres et 5 \$ pour les visiteurs.**

Un Joyeux temps des fêtes

À tous les passionnés d'horticulture, nous offrons un Joyeux temps des fêtes. Profitez bien de ce temps pour admirer les plantes de Noël que vous vous procurerez. Soyez attentifs aux beautés hivernales que vous pouvez observer sur les arbres et les arbustes qui rendent plus visibles la texture et la couleur de leur écorce et de leurs branches. Laissez-vous émerveiller par le comportement et l'apparence colorée des oiseaux qui viennent visiter vos mangeoires. Admirez leur simplicité, leur liberté, leur ramage et leurs capacités pour affronter l'hiver. Ils sont là, offerts gratuitement pour égayer notre hiver.

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT

Hommages à nos membres de 75-80 ans, **merci** de votre présence à cette belle journée reconnaissance!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.
Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher.
Nos pensées vont vers vous

● ACTIVITÉS ●

au 21 rue Principale à Saint-Esprit

Tous les mardis de 13 h à 16 h 15

Beaucoup de plaisir,
d'éclats de rire et
merci à toutes et tous de participer
à la continuité de nos activités.

16 janvier : Dîner d'ouverture au Benny et après les activités au 21 Principale.

13 février : St-Valentin

Mars-avril : Dîner de cabane à sucre

7 mai 2024 : Assemblée générale et fermeture pour la saison estivale

Bonne fête pour les personnes nées en novembre et décembre prochain.
Des bisous virtuels à vous!



JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2024

Le conseil vous dit merci de nous être fidèle et vous souhaite de Joyeuses Fêtes! Que ce temps soit l'excuse parfaite pour exagérer dans la modération, l'amour et le don de soi.

Nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à vous et à vos proches pour la nouvelle année. Ce temps des fêtes nous pousse à nous recueillir et à espérer le meilleur pour tous.

Francine Vendette



Conseil 2023-2024

Francine Vendette , présidente et secrétaire	450-559-6240
Louise Lespérance , vice-présidente	450-839-3416
Francine Héту , trésorière	450-839-6708
Nicole Guillemette , administratrice	450-271-7497
Bertrand Riopel , administrateur	450-839-3027

COMITÉ DE BÉNÉVOLES

Louise Sigouin et Michel Lachance

Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit

@ : clubfadoq.saint.esprit@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

FERMETURE POUR LE TEMPS DES FÊTES

Pour la période des fêtes, notre dernière ouverture en 2023 se fera le vendredi 22 décembre et notre réouverture le jeudi 4 janvier 2024.

Si durant la période de fermeture, vous avez des livres à retourner, vous pouvez les glisser dans la chute à livres. Nous passerons régulièrement les ramasser. Cependant, à la suite de certaines expériences de vandalisme, nous vous demandons de mettre vos livres dans un sac de plastique fermé si possible.

Nous rouvrirons donc nos portes le jeudi 4 janvier 2024 selon l'horaire ci-dessous :



Heures d'ouverture

Mardi	9 h	à 17 h 30
Mercredi	12 h 30	à 17 h 30
Jeudi	12 h 30	à 17 h 30
Vendredi	12 h 30	à 19 h
Samedi	10 h	à 14 h



LA BIBLIOTHÈQUE C'EST :

- **GRATUIT** pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest
- Jusqu'à **5 livres/documents** pour **3 semaines**, renouvelables
- L'**accès** à des albums, BD, romans, documentaires, biographies, revues **ET JEUX DE SOCIÉTÉ**
- L'accès **WI-FI** gratuit
- L'accès au site **biblietcie.ca**
- Une multitude d'autres services à découvrir
- **BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS**

Bonne période des fêtes à vous tous de nous toutes, les bénévoles de la Bibliothèque

Alice-Parizeau, en espérant vous revoir en janvier 2024, en santé et de plus en plus nombreux et satisfaits de nos services.

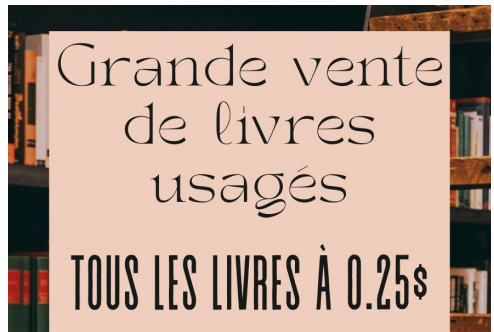
NOUVEAUTÉS ADULTES

Jean, Maurice

Pourquoi tuer une vieille dame

Brouillet, Chrystine

Le mois des morts



CENTRE DE RECYCLAGE Nous avons installé, dans l'entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez déposer vos vieilles piles, vos crayons et marqueurs qui n'écrivent plus, vos attaches à pain et vos bouchons de liège. Nous prenons aussi les cartouches d'encre à imprimante.

Nos coordonnées



45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0 / biblio125@reseaubibliocqim.qc.ca / 450-831-2274

Martine Parent et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

Vous désirez renouveler vos emprunts?

Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?


Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque ou en faire venir d'une autre bibliothèque?

Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Vous désirez emprunter des revues, des livres numériques en français ou en anglais, avoir accès à des jeux en ligne... Rien de plus facile... Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La navigation est facile et conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur a accès à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : **biblietcie.ca**

Quand on vous le demande, votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée. Vous devez donc être inscrit à la bibliothèque, où on vous donnera aussi votre mot de passe. Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous, il nous fera plaisir de vous aider.



ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 26 janvier 12 h 30 à 19 h
Samedi 27 janvier 10 h à 14 h
Dimanche 28 janvier 10 h à 14 h

Viens te réchauffer et t'amuser pendant le tournoi de ballon balai!

Tes parents sont aussi les bienvenus!



CLUB DE LECTURE pour adultes



Tous les 3^e mercredi du mois.

Notre thème : **Ina Manook et Hugo Léger**

Si cela vous intéresse, contactez la bibliothèque (**450-831-2274**) pour avoir toutes les informations. Prochaine rencontre mercredi le **17 janvier 2024** à 19 h.

CLUB-ECO (places toujours disponibles)

Pour discuter et échanger sur tous les aspects de l'éco-responsabilité. Nous aborderons, au fil des rencontres des sujets variés : zéro-gaspillage et zéro-déchet, des trucs et des recettes de produits maison, les bonnes adresses et l'achat local, etc. Nos réunions se tiennent le **2^e mercredi** de chaque mois et vous pouvez vous joindre à nous quand vous le voulez. La prochaine réunion se tiendra le mercredi **10 janvier 2024** à 19 h avec pour thème la récupération.

Aire de glisse libre

L'aire de glisse libre, située en haut du terrain de balle, revient cette année!

N'oubliez pas que la supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de moins de 12 ans et obligatoire pour les enfants de 6 ans et moins.

En tout temps, il est préférable de pratiquer cette activité en présence d'une autre personne.

Merci de votre compréhension et soyez prudent.

PATINOIRE - MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Selon la température, la patinoire devrait être ouverte d'ici peu. Suivez notre page Facebook pour l'ouverture éventuelle.

Heures d'ouverture

TOUS LES SOIRS 18 h à 22 h

FIN DE SEMAINE

10 h à 12 h

13 h à 17 h

18 h 30 à 22 h

Pour les vacances de Noël et la semaine de relâche et si bien sûr la température le permet, la patinoire sera ouverte selon l'horaire de fin de semaine.

Tournoi de ballon-balai

À l'école Dominique-Savio
(patinoire extérieure)

Fin de semaine du

26-27-28 janvier 2024

VENEZ ENCOURAGER LES JOUEURS

EN GRAND NOMBRE !!

Bar & collation sur place

Surveillez la page Facebook et le site web de la Municipalité pour connaître les horaires!





Desjardins et L'esprit de veillée

Caisse de Montcalm
et de la Ouareau

vous présentent



Hommage AUX AÎNÉS

Première partie :



**6^e
édition**

Samedi, 20 janvier 2024

Cabane à Sucre Constantin Grégoire
184, rang des Continuations, St-Esprit (Qc) J0K 2L0

Au profit de la Fabrique St-Esprit

Souper • Spectacle

Permis SAQ

75\$ - 18h

Spectacle

30\$ - 20h

Billets en vente



Info : Alain Lapalme 450.803.1174

• Estelle Pellerin 450.752.7430



Société de l'assurance
automobile

Québec



40^e
Opération
Nez rouge^{MC} édition

 Desjardins



OPERATION
NEZ
ROUGE
.COM

Joliette-de-Lanaudière

450-756-4011


Les collectifs 2023 - 2024

Décembre 2023

19	26
	

Janvier 2024

02	09	16	23
 			

Le lundi 8 janvier collecte des sapins 

PETITS CONSEILS POUR DES COLLECTES RÉUSSIES EN HIVER

- Lors des journées de tempête ou de chute de neige, il est fortement recommandé de mettre son bac roulant en bordure de rue le matin même avant 7 h et non la veille au soir. Ainsi, les risques que le bac soit enseveli ou gelé sont minimisés, ce qui réduit le risque de bris au niveau des roues et des essieux.
- Lors des journées où des opérations de déneigement sont possibles, il est recommandé de ne pas mettre son bac trop près de la route afin d'éviter que celui-ci ne subisse les impacts provenant des déneigeuses. Les bacs renversés ne peuvent malheureusement être collectés par les chauffeurs.
- Également, le bac ne doit en aucun cas être placé derrière un banc de neige ou tout autre obstacle où la pince mécanique des camions ne pourrait y avoir accès.
- Nous tenons à rappeler qu'il est obligatoire que les roues des bacs soient orientées vers la maison; il s'agit d'ailleurs d'une instruction d'utilisation du fabricant pour en assurer son opération.



- Principalement en temps froid, les matières résiduelles deviennent gelées et viennent frapper durement sur les couvercles des bacs lorsque le bac est orienté à l'envers. Tous les bris de couvercle surviennent généralement de cette façon. En plus de ne pas être couvert par les garanties, le bac pourrait donc ne pas être collecté.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



Dès le 1^{er} janvier 2024

On vous assiste dans la gestion de vos matières résiduelles!

- Votre bac n'a pas été ramassé?
- Vous souhaitez nous faire part d'un bris?
- Vous avez une grande famille et désirez un bac additionnel?
- Vous avez des questions concernant la collecte de vos matières résiduelles (déchets, recyclage ou compostage)?

Municipalités desservies

- Saint-Alexis
- Saint-Esprit
- Saint-Jacques
- Sainte-Marie-Salomé
- Saint-Roch-de-l'Achigan
- Saint-Roch Ouest
- Saint-Lin-Laurentides
- Saint-Calixte
- Sainte-Julienne
- Saint-Liguori

Notre équipe sera ravie de répondre à vos questions et/ou requêtes!

450 831-2182, poste 7045
gmr@mrcmontcalm.com

Nos heures de service sont du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à midi

